



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 3 MARS 2021

Nos références : TFP/MEFI-D21-03489
Vos références : Votre lettre du 26 février 2021

Chère Madame la Déléguée générale,

Vous avez bien voulu me faire part de vos interrogations concernant un article paru dans le journal Challenges au sujet d'une « réforme de la gestion de la carrière des fonctionnaires ». Cet article mentionnerait notamment une « réduction du nombre de corps », le « recours amplifié aux contractuels », la « déconnexion entre grades et fonctions », ou des « départs négociés ».

Aucune réforme d'ensemble de cette nature n'est en préparation ni même en cours de réflexion au sein de mon ministère.

Comme vous le savez, je travaille actuellement, dans le cadre de l'habilitation prévue par l'article 59 de la loi de Transformation de la Fonction publique, à la réforme de la « haute Fonction publique ». L'objectif de cette réforme est de favoriser les mobilités, notamment inter-versants, et de dynamiser la gestion et les carrières des cadres supérieurs de la Fonction publique.

Je vous prie de croire, Madame la Déléguée générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Fidèlement
Amélie

Amélie de MONTCHALIN

Madame Gaëlle MARTINEZ
Déléguée générale Solidaires Fonction publique
gmartinez@solidaires.org



101 rue de Grenelle
75327 Paris 07